

## Avenant N°14 aux instructions de course

*Date : dimanche 22 juin 2025*

*Parcours à Quiberon*

**Heure du 1er signal d'avertissement : 13h22**

### Parcours - Distance : 17 Nm milles

#	Marques	Désignation	Position	Côté requis Laisser à
1		Zone de départ	47° 29.440' N, 3° 03.600' W	
2	Bouée de dégagement éventuelle			
3	Bouée gonflable	Bouée gonflable jaune	47° 30.500 N, 3° 05.500' W	Contourner à tribord
4	La Teignouse	Phare	47° 27.447' N, 3° 02.749' W	Contourner à tribord
5	Er Pondeu	Cardinale Sud	47° 27.131' N, 3° 04.461' W	Laisser à tribord
6	Basse Cariou	Cardinale ouest	47° 26.950' N, 3° 06.380' W	Contourner à tribord
7	An Treach	Danger isolé	47° 27.916' N, 3° 07.199' W	Contourner à babord
8	Le Pouilloux	Cardinale Sud	47° 27.885' N, 3° 08.013' W	Contourner à babord
9	Basse Cariou	Cardinale Ouest	47° 26.950' N, 3° 06.380' W	Contourner à babord
10	Er Pondeu	Cardinale Sud	47° 27.131' N, 3° 04.461' W	Laisser à babord
11	La Teignouse	Phare	47° 27.447' N, 3° 02.749' W	Contourner à babord
	Arrivée	Zone arrivée	47° 29.243' N, 3° 05.313' W	

**Lignes de départ:** IC 12.2

**Lignes d'arrivée :** IC 14.2

Présence des bateaux à Port Haliguen :

Les bateaux doivent rester à disposition dans le bassin prévu à cet effet durant tout l'événement qui se finalise avec la remise des prix le 22 juin 2025 à 18h00. Seuls les bateaux participant au Tour Voile pourront s'amarrer à l'extérieur du bassin de la course, en accord avec la Classe et l'Organisateur. Les bateaux désirant rester à Port Haliguen à partir du 23 juin doivent prendre contact avec la capitainerie de Port Haliguen.

Le président du comité de course

Yvon POUTRIQUET

Original signé

Affiché le 21 Juin 2025 à 19h00.

Le président du Jury

Georges PRIOL

Original signé